LA DÉFENSE
DES
VICTIMES POLITIQUES

Bulletin hebdomaire des Groupes d'Action contre la répression et la terreur

DIRECTION :
55, rue du Fg-Montmartre, Paris-9e
Téléph. : Trudaine 77-41 / 77-42



On est prié de reproduire les articles et informations publiés ici.

Vendredi 27 août 1926.

SOMMAIRE DU N° 11.

POLOGNE

LE MARÉCHAL PILSUDSKI PROLONGE LA TERREUR BLANCHE

Le Comité français pour l'amnistie en Pologne nous communique le manifeste suivant qui a été affiché sur les murs de Paris :

« Quatre mois se sont écoulés depuis que le maréchal Pilsudski, qui se dit socialiste, et qui a été aidé par toutes les forces populaires de la nation, a saisi le pouvoir en Pologne. On attendait de lui qu'il prît le contre-pied de la politique réactionnaire et oppressive du gouvernement clérical.

Or, qu'a-t-il fait?

Il a transformé la Constitution polonaise en une constitution fasciste. Il a livré la Banque d'émission et les monopoles aux capitalistes américains et anglais. Il a décidé d'augmenter les charges militaires. Il oriente sa politique extérieure vers la guerre.

MAIS ON ATTEND TOUJOURS L'AMNISTIE !

Sous Pilsudski comme sous Witos, il y a 6.000 prisonniers politiques en Pologne.

Les mauvais traitements, dénoncés par la Commission parlementaire présidée par M. Thugutt, continuent.

A Loutzk, 137 prisonniers martyrisés font la grève de la faim.

« La Défensive », la sinistre organisation policière qui a remplacé, en Pologne, « l'okhrana » du tsar, multiplie les provocations contre la classe ouvrière et les minorités nationales : procès à Wilna contre les Blancs-Russiens, procès à Lvov contre les Ukrainiens, répression partout contre les travailleurs.

Tous les hommes de cœur doivent s'unir pour faire cesser une telle situation.

Qu'ils se groupent à notre appel ! Qu'ils réclament avec nous :

L'amnistie politique complète !

Le rétablissement des libertés de presse, d'association et de réunion !

Le respect des droits des minorités nationales !

LE COMITÉ

LA « LETTRE OUVERTE » QUI A ÉTÉ SAISIE

Voici le texte de la « lettre ouverte » dont nous avons déjà parlé et qui a été saisie :

« De toutes les régions de l'État polonais, des villes et des campagnes polonaises, du pays ukrainien et blanc-russe s'élèvent et se renforcent les voix exigeant la libération des prisonniers politiques.

« Lorsque, le 12 mai, les troupes de Joseph Pilsudski marchèrent contre le gouvernement fasciste des chrétiens nationaux et Piasts, les larges masses laborieuses qui se mirent à combattre la réaction des capitalistes exploiteurs nourrissaient l'espérance que, le

gouvernement Witos renversé, un changement décisif de la situation surviendrait; que la première manifestation de la démocratie victorieuse serait la libération des prisonniers politiques.

« Or, cette espérance ne s'est point réalisée.

« Sous le gouvernement arrivé au pouvoir à la suite du mouvement de mai, l'ancien système de répression contre le mouvement ouvrier et paysan continue à sévir. On n'a pas détruit la « Défensive » dont les méthodes illégales sont notoirement constatées. On n'a pas supprimé les décrets du tsar et des kaisers dressés contre les paysans, contre les ouvriers et les minorités nationales. Au contraire, on continue les arrestations en masse, on appuie les procès sur ces décrets-là, on prononce des jugements aussi graves que par le passé.

« Il y a, à l'heure actuelle, en Pologne, des milliers de prisonniers politiques. La statistique, du reste incomplète, des procédures et des sentences rendues de l'année passée (du 1er juin 1925 au 1er juin 1926) fournit les chiffres suivants : les tribunaux polonais se sont occupés de 497 affaires politiques ; 2.431 personnes étaient accusées ; la somme totale des peines infligées s'élève à 3.648 ans de prison ; 6.757 personnes sont arrêtées pour raisons politiques. Ce sont des chiffres monstrueux. La fameuse discussion à la Diète sur les prisons, ainsi que le rapport de la Commission Thugut, ont dévoilé une situation épouvantable dans les prisons.

« A l'heure présente, lors de l'initiative gouvernementale aboutissant à une réforme réactionnaire de la constitution, il faut souligner que les libertés principales de la démocratie : liberté de réunion et d'organisation, liberté de la parole et de la presse, inviolabilité de la personne et de la demeure, garanties par la constitution, sont restées sur le papier.

« Les organisations civilisatrices et économiques (syndicales et coopératives) des ouvriers et paysans, organisations sociales et culturelles, surtout les écoles des minorités nationales, souffrent une répression systématique. En application des codes hérités des anciens oppresseurs, on a maintenu en Pologne l'idée et le système des partis politiques illégaux. Le seul fait d'avoir adhéré au parti communiste constitue, pour les tribunaux polonais, une raison de condamner les gens à la prison de rigueur. Il existe même la tendance de réduire aussi d'autres partis politiques à l'état d'illégalité en vue de leur soi-disant communisme.

« Nous protestons contre le maintien de ce système, nous exigeons la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et la restitution de tous leurs droits de citoyen ; nous demandons l'annulation de toutes les procédures politiques en cours ; nous exigeons l'abrogation des paragraphes dressés contre les ouvriers et paysans, vestiges des codes des anciens usurpateurs ; nous exigeons l'abolition de la peine capitale et des conseils de guerre ! »

Ont signé : plus de 300 députés, sénateurs, intellectuels et représentants d'organisations.

LA VAGUE DES GRÈVES

Parallèlement à l'amélioration de l'état de l'industrie, croît, en Pologne, la vague des grèves. A l'usine de Turek, une grève a éclaté. Les ouvriers exigent une augmentation de 50 0/0 et la journée de huit heures. Jusqu'ici, les ouvriers de cette usine travaillaient « douze heures par jour ».

A Kalisz, les ouvriers de toutes les fabriques de dentelles sont en grève ; ils exigent une augmentation de 20 0/0. A Lodz, les cheminots du chemin de fer à voie étroite menacent de faire grève.

Malgré le récent apaisement des conflits éclatés dans l'industrie textile, les ouvriers textiles de Lodz recommencent à s'agiter. A leur dernière séance, les délégués des usines ont reconnu la nécessité de formuler des exigences nouvelles, vu l'insuffisance de l'augmentation de 10 0/0.

Un conflit se prépare aussi à Tomassow.

A Bislistok, une grève a éclaté dans deux usines, à cause du refus de payer les salaires.

A Varsovie, une grève des imprimeurs menace d'éclater.

A Pomorze, les ouvriers des entreprises municipales, en grève depuis cinq semaines, luttent contre les « jaunes » du N. P. R. (parti ouvrier national).

Le journal officieux « Glos Prawdy » écrit : « Les causes des grèves sont claires. Le salaire des ouvriers travaillant durement n'atteint pas 100 zlotys, et quelquefois même pas 50 zlotys par mois. Les conditions de travail dans les régions minières sont telles que les familles des mineurs, complètement ruinées ont été obligées de vendre tous leurs biens. « Dans certaines régions, la journée de travail est de 12, et même de 16 heures. »

« Gazeta Poranna » informe que la grève des ouvriers de Zyrardow est condamnée à l'insuccès, parce que, d'après ce journal, les ouvriers qui gagnent de 12 à 15 zlotys par semaine sont incapables de lutter.

***

A Jeziorno

« Folkscajtung » du 12-VIII-26. - Depuis quelques semaines, les ouvriers de la papeterie de Jeziorno sont en grève. Les derniers jours ont commencé les représailles contre les grévistes. On annonce récemment que la petite ville s'est transformée en un camp de police. Jeziorno est, à l'heure actuelle, encombrée par la police à pied et à cheval. Les arrestations ne cessent pas. Si l'on ne rencontre pas l'ouvrier, on arrête sa femme ; les petits enfants restent seuls à la maison criant de faim. Pendant des semaines, on ne voit

pas de pain dans les maisons ouvrières. La papeterie qui chôme depuis plusieurs semaines à cause de la grève, est accablée de commandes. Mais le directeur, M. Kowalewski s'est proposé de punir sévèrement les ouvriers. Il est sûr de réussir, puisque la police l'assiste activement et sans égards.

*
* *

A Lodz

Lodz, 10-VIII-26. - Ce matin, tous les ouvriers municipaux, en conséquence de la fin de la grève, se sont présentés à leurs lieux de travail. Toutes les institutions fonctionnent normalement. Les commissions négocient sur les demandes des ouvriers. Malgré les promesses du voïévode, les représailles ont commencé contre les ouvriers qui ont participé à la grève. L'administration des tramways a congédié les membres du comité de grève, entre eux le président du syndicat des tramways. Ces événements ont fortement excité les ouvriers.

PILSUDSKI CONTRE LE P. P. S.

N. Folkscajtung, 11 août. - Les répressions contre les groupes de province du P. P. S. ne cessent pas. On vient de saisir, à Luginietz, les reproductions de l'interpellation concernant la confiscation d'un article de M. Kwapinski. L'imprimerie où l'on imprime le journal socialiste est surveillée par la police. Les agents font des visites fréquentes dans les locaux privés.

L'AMNISTIE POUR LES ENFANTS

Le correspondant de la « Prager Presse », à Varsovie, fait part, le 14 août, que l'amnistie imminente ne se rapporte qu'aux détenus qui, le jour de la condamnation, n'avaient pas encore atteint leur dix-septième année.

FRANCE

A LA PRISON DE BARBEROUSSE

Dans le Bulletin du 1er juillet, nous avons dit dans quelles conditions scandaleuses avaient été arrêtés et condamnés ceux qui, actuellement, sont enfermés à la prison de Barberousse, à Alger.

Depuis quelques mois, les brimades et les provocations redoublent contre les détenus qui réclament à juste titre l'amélioration de leur sort. En effet, dans la prison de Barberousse, le régime politique est, en réalité, un régime de droit commun amélioré.

C'est ainsi que les prisonniers politiques logent dans des cellules insuffisamment aérées et qu'ils voisinent avec les détenus de droit commun couverts de ver-

mine. Le blanchissage du linge et les soins de propreté sont presque impossibles en raison du manque d'eau. Au début de l'année, six cas de typhus étaient le résultat de cette malpropreté.

Les brimades ne sont pas ménagées aux prisonniers ; dernièrement, les provocations d'un gardien causaient un incident et le directeur faisait jeter au cachot, Villebrun, la victime du provocateur.

Enfin, la dernière trouvaille du directeur de Barberousse est le comble de l'odieux. Désormais, a-t-il décidé, les détenus seront appelés par leurs numéros d'écrou.

Les protestations adressées au ministre de la Justice, au préfet d'Alger et au gouverneur général de l'Algérie ont fait souvent reculer le directeur de la prison qui, par un rapport déposé en avril dernier, demandait le transfert des prisonniers dans une centrale du sud. Pour ceux-ci, c'était à coup sûr une aggravation de misère et peut-être la mort.

Immédiatement, la Section française du Secours rouge international éleva la protestation la plus vigoureuse contre un tel projet.

La protestation du S. R. I. était motivée par le fait que le transfert dans le Sud-Algérien entraînait la suppression du régime politique, l'avantage des visites de la famille et des amis étant supprimé. D'autre part, la majeure partie des emprisonnés d'Alger étant des Européens, le transfert aurait eu des conséquences graves pour leur santé.

Aujourd'hui, la protestation a été entendue, le gouvernement a compris qu'un tel acte n'aurait pu s'accomplir sans soulever l'indignation générale.

Ce premier résultat doit nous encourager pour réclamer, plus fermement que jamais, la libération de ceux qui sont emprisonnés pour avoir protesté contre la guerre du Maroc.

LA QUESTION DES AMENDES

Au cours de la campagne contre la guerre du Maroc, des centaines de milliers de francs d'amende furent distribués pour provocation de militaires à la désobéissance.

Devant l'impossibilité pour les ouvriers de distraire de leurs maigres salaires la moindre somme, les ouvriers décidèrent d'organiser la résistance au paiement des amendes.

Le gouvernement n'hésite pas à employer la contrainte par corps, cherchant à intimider les faibles.

Ainsi, un militant ouvrier, Julhes Frédéric, condamné par le tribunal correctionnel de Melun, le 9 septembre 1925, a été arrêté dernièrement et emprisonné à la Santé pour refus de payer les 25 francs d'amende qui lui avaient été octroyés.

Quel scandale dans un pays comme la France!

ITALIE

ENCORE DES DISPOSITIONS FASCISTISSIMES !

A la dernière réunion du Directoire du parti fasciste, ont été prises des dispositions au sujet des avocats fascistes.

« L'agence Stefani » communique, entre autres, à cet égard :

« On a examiné la question des avocats inscrits au parti fasciste, par rapport à leurs relations d'affaires avec des clients non fascistes.

« Le Directoire a établi que, en ce qui concerne les causes à caractère politique, aucun avocat fasciste ne pourra défendre les éléments anti-fascistes, ou qui, tout en n'étant pas anti-fascistes, sont en conflit avec des éléments inscrits au parti. »

On se rappellera que, récemment, des dispositions avaient ôté aux avocats non fascistes le droit de plaider en faveur d'accusés non fascistes. Les dernières dispositions complètent les mesures « fascistissimes » prises par le gouvernement à l'égard des avocats du barreau. D'autre part, le fait qu'un avocat fasciste, M. Lanzillo, accepta, lors du procès Tchaoulef, de plaider contre Protoguerof, déclancha dans une certaine partie de la presse fasciste, une âpre polémique, M. Lanzillo ayant défendu une victime du fascisme bulgare.

Les dernières dispositions continuent à mettre sous le boisseau toute liberté dans les pays des chemises noires.

LE BULLETIN DE LA RÉACTION

La réaction est désormais devenue, en Italie, un phénomène constitutionnel. Concevoir le fascisme sans réaction serait croire que l'homme pourrait vivre sans air.

Le Bulletin de la réaction correspondant à la dernière décade de juillet donne les chiffres suivants :

Agressions	19	Perquisitions	90
Arrestations	83	Journaux saisis.........	5
Condamnations	11	Organisations dissoutes.	3

La première décade d'août a été plus calme. Par contre, la saisie des journaux a été plus abondante. « L'Unità » en a été tout particulièrement frappé.

Les données sur la réaction, pour cette décade, sont les suivantes :

Blessés	2	Perquisitions..........	17
Agressions	2	Journaux saisis........	12
Arrestations	45	Organisations ouvrières dissoutes............	2
Condamnations.........	1		

BELGIQUE

LE MOUVEMENT FLAMAND

La Belgique n'est pas un pays de terreur blanche, certes, ni de dictature fasciste. Le fascisme essaie bien de s'y implanter, mais il n'a pas obtenu jusqu'ici grands succès, sinon succès de bruit et de vaines manifestations.

Mais l'Etat belge, comme tout Etat capitaliste, a ses opprimés : les Flamands et aussi les nègres du Congo.

Dans la Belgique bilingue, les Flamands réclament en vain les mêmes droits que les Wallons. Ils sont facilement taxés de trahison parce qu'ils veulent user de leur langue, se développer suivant leur culture nationale, exister comme peuple, étant un peuple.

Les mouvements « activiste » et « frontiste » sont l'objet, dans la libre Belgique, d'une répression systématique.

Mais les Flamands n'abandonnent pas leurs revendications. Le Comité d'action pour l'amnistie réclame la libération de tous ceux qui ont été frappés.

Le 6 septembre prochain, à Anvers, une grande manifestation est organisée à l'occasion du huitième anniversaire de la condamnation à mort de Boms, le combattant de la cause flamande.

Elle aura certainement un grand retentissement. Nous en reparlerons.

ESPAGNE

LES « PISTOLEROS » DE MARTINEZ ANIDO

Anido, le bourreau de la classe ouvrière de Catalogne a, à son service, des assassins professionnels. Plusieurs sont venus à Paris. Quels sont donc ces tristes sires? « El Proletario » nous en donne le portrait :

Avi de Santa Andrea est un vieil assassin professionnel. Il a commis environ 40 assassinats prouvés. A l'heure actuelle, il est au service du ministère de l'Intérieur d'Espagne.

Juan de la Manta est aussi un assassin de profession. Il a commis, avec d'autres, de nombreux assassinats, et il est l' « homme de confiance » de Martinez Anido.

Vinales, fait lui aussi, partie de la bande tragique. Il est un des auteurs de l'assassinat de l'avocat Layret.

El Rabata est moins connu que les autres, quoique lui aussi ne reste pas à l'arrière des autres.

On ne connaît pas les noms des autres « pistoleros » de Anido.

DES LIBÉRATIONS...

Les militants « Juan Andrade, Hontoria, Gill, Torralba Beci, Atadell » et d'autres, détenus dans la prison de Madrid depuis le 23 juin, lors du complot contre De Rivera, dans lequel étaient impliqués les généraux Weyler et Aguilera ont été mis en liberté.

Certes, cette libération, on ne la doit pas à la « magnanimité » de de Rivera. Weiler, Aguilera et les autres généraux ont été libérés il y a quelques semaines, car leur détention pouvait nuire à Primo. Celui-ci, ayant libéré les chefs du complot, ne pouvait plus tenir à l'ombre des militants n'ayant rien de commun avec les militaires de l'opposition.

PORTUGAL

UNE BELLE INITIATIVE

Pour le 5 septembre prochain, la Section portugaise du Secours rouge international va organiser un grand festival, dont les recettes seront destinées à secourir les enfants des victimes de la lutte de classe du Portugal et à créer la colonie d'enfants du Secours rouge. La Commission d'organisation s'est proposée de donner à cette œuvre de solidarité un caractère permanent. Elle s'adresse à tous les travailleurs du Portugal pour qu'ils soutiennent de leur initiative de solidarité, les enfants des détenus et des victimes de la lutte de classe. La belle initiative du Secours rouge portugais mérite l'appui entier de tous ceux qui ont à cœur le sort des petits, de ceux qui souffrent dans les prisons pour avoir lutté pour la cause populaire.

LES OUVRIERS DÉPORTÉS EN GUINÉE. LES AVENTURIERS A... BIARRITZ !

Un détenu, politique nommé Manuel Cardoso, déporté aux îles du Cap-Vert, réussit à s'évader. Le gouverneur de ce lieu de déportation a aussitôt demandé au ministre des Colonies, de lui permettre le transfert de ses déportés dans la Guinée.

Ainsi les prolétaires victimes de la lutte de classe sont isolés du monde comme des lépreux, en même temps que le Gouvernement portugais ménage les aventuriers. En effet, un journaliste, directeur du quotidien « Informaçao », le nommé « Homen Cristo fils », a été arrêté sur l'ordre du gouvernement, gardé pendant quelques jours dans les riches appartements du gouvernement civil de Lisbonne et envoyé ensuite... à Biarritz.

PERQUISITIONS SUR PERQUISITIONS

Le Gouvernement portugais démontre sa volonté de s'acharner de plus en plus contre les organisations ouvrières.

C'est ainsi que le syndicat des Coiffeurs de Lisbonne a été minutieusement perquisitionné, avec des résultats négatifs.

De même, le siège du parti communiste portugais vient d'être perquisitionné. Des perquisitions ont eu encore lieu chez plusieurs membres du Comité central de ce parti.

Toutes ces perquisitions n'ont eu aucun résultat.

Est-ce que le nouveau gouvernement, à l'instar de Primo et de Mussolini, veut « sauver la patrie » par des complots fabriqués dans les bureaux de police?

UN OUVRIER CONDAMNÉ SANS PREUVES

Le tribunal militaire de Santa Clara vient de juger un ouvrier boulanger, « José Marquez Teixeira », accusé d'appartenir à la « Legiao Vermelha », et d'avoir participé à un attentat contre le commandant de police.

Malgré les arguments apportés par l'avocat défenseur, l'accusé a été condamné sans preuves à trois ans de détention.

Le gérant : SIMON ANDRÉ.

7491-8-26. — Imp. Parisiennes Réunies (Bourse de Commerce, E. FUZAT, imp.), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.